

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'ELEVAGE
PROJET INTEGRE DE MODERNISATION DE L'ELEVAGE ET
DE L'AGRICULTURE AU NIGER (PIMELAN)



Avis d'Appel d'Offres International

Recrutement d'un Co gestionnaire chargé de l'accompagnement de la Société Sahélienne de Financement (SAHFI-SA) dans le cadre du Financement à Coûts Partagés (FCP) des sous-projets des chaînes de valeur agroalimentaires cibles du PIMELAN

Cet appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le UNDP du 15 septembre 2020 et le Sahel dimanche du 14 septembre 2020.

Le Gouvernement de la République du Niger a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) le financement du Projet Intégré de Modernisation de l'Élevage et de l'Agriculture au Niger (PIMELAN) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre d'une prestation de service relative au renforcement des capacités de la **Société Sahélienne de Financement (SAHFI-SA)**.

L'objectif de développement du Projet est « d'accroître la productivité et l'accès au marché des agriculteurs et entreprises de petite et moyenne taille du secteur agroalimentaire dans les régions participantes au projet ».

A cet effet, le Projet va accroître, en partenariat avec les institutions financières (banques, SFD, sociétés de garantie), les investissements privés des différents acteurs du secteur agroalimentaire dans les domaines de la production, de la transformation et de l'accès aux marchés.

Afin de favoriser l'accès au financement pour le secteur agroalimentaire, le PIMELAN met en place un Mécanisme Local de Partage des Risques (MLPR) en vue de la fourniture de garanties partielles de crédit par l'intermédiaire de la SAHFI-SA, qui bénéficiera de l'assistance technique d'un co gestionnaire du fonds.

Ce mécanisme de partage des risques est prévu sous la forme de garanties partielles de crédit (GPC) accordées aux établissements de crédit ou aux systèmes financiers décentralisés par SAHFI-SA qui dispose d'une expérience et d'un agrément comme établissement financier pour offrir des garanties bancaires.

La SAHFI-SA sera appuyée dans la gestion du MLPR par un co gestionnaire dont le rôle couvrira deux domaines : d'une part, il fournira une assistance technique pour renforcer les capacités de la SAHFI-SA et d'autre part, il participera également à la prise de certaines décisions relatives au fonds de garantie financé par le PIMELAN. Le Co gestionnaire n'émettra, cependant, pas les garanties, cette tâche étant du ressort exclusif de SAHFI-SA.

1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif principal est le recrutement d'un cabinet chargé de l'accompagnement de la SAHFI-SA dans le cadre de la gestion du fonds de garantie du PIMELAN.

De manière spécifique, il s'agit, entre autres, de :

- Accompagner SAHFI-SA dans les due diligence des institutions de financement (procédures, outils d'analyse, circuit de décision),
- Assister SAHFI-SA dans l'analyse des prêts défaillants et des procédures de paiement des appels de garantie,
- Proposer des activités de formation et former les agents de SAHFI-SA et des établissements

bénéficiaires à l'analyse des dossiers de prêts des sous-projets (y compris sur les aspects environnementaux et sociaux),

- Analyser et donner un avis de non objection technique sur les accords de garantie proposés (qualité de l'institution financière, montant de l'accord, conditions spécifiques) préalable à la prise de décision par le Comité d'engagement du fonds de garantie,
- Vérifier le respect des règles de gestion du fonds de garantie (comptabilisation des écritures, affectation des produits et des charges) sur la base du manuel de procédures de gestion de des fonds de garantie
- Réviser le plan d'affaires et assurer le suivi de la réforme de SAHFI-SA,
- Appuyer la communication sur la stratégie/positionnement de SAHFI-SA auprès des institutions financières, des partenaires institutionnels et de l'Etat,
- Appuyer le développement de produits, en particulier la garantie de portefeuille de prêt (mise en place des procédures, gestion du système, etc.),
- Assurer la mise en place du Système de gestion environnemental et social et finance verte (procédures et cadre d'analyse des projets),
- Assurer l'audit interne de SAHFI-SA.

2. PROFIL DU CONSULTANT

Le Co-gestionnaire en tant qu'entreprise doit pouvoir démontrer des compétences en matière de gestion opérationnelle de fonds de garantie. Il doit également avoir une surface financière suffisante et offrir une caution financière en vue d'assurer conjointement avec SAHFI-SA la responsabilité financière liée au mécanisme de partage des risques.

En plus de la qualité de l'entreprise Co-gestionnaire, l'équipe dédiée doit pouvoir présenter une expérience avérée et des connaissances approfondies dans la gestion et le fonctionnement d'une institution de garantie de portefeuille de crédit, incluant le développement de produits dont la Garantie Partielles de Portefeuille (GPP), l'octroi de garanties, le suivi et la gestion des risques etc.

En outre, le cabinet doit disposer d'une équipe ayant une expérience avérée dans la gestion des processus et de définition de stratégies ainsi que dans le développement et l'implémentation de formations aux agents des institutions financières partenaires et des techniques et méthodes de formation adaptées aux adultes.

L'équipe ne devrait pas mobiliser plus de trois ou quatre experts avec les compétences suivantes:

- Un expert en gestion de fonds de garantie et approche stratégique - chef d'équipe (expert international),
- Un expert en gestion des risques bancaires (expert international),
- Un expert sur les chaînes de valeur cibles du PIMELAN (expert national),
- Un expert en gestion environnementale et sociale et finance verte (expérience internationale).

3. CONDITIONS DE SOUMISSION, COÛTS ET CRITERES DE SELECTION

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière, contenues dans une enveloppe chacune. Les deux offres doivent être mises dans une grande enveloppe. Le dossier doit comprendre un original et deux (2) copies.

La proposition technique doit contenir :

- La lettre de soumission ;
- La méthodologie proposée pour réaliser la mission ;
- Le plan de travail détaillé (y compris le nombre de jours et les livrables) ;
- Les références attestées aux prestations antérieures similaires ;
- Les moyens matériels et humains à déployer ;
- Les curriculum vitae des experts proposés pour la mission.

La proposition financière doit indiquer (1) les frais mensuels tout compris et (2) tout autre frais relatif à la réalisation de la prestation.

4. DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent parvenir, **au plus tard le 19 Août 2022 à 11 h 00**, heure de Niamey, à l'Unité de Coordination Nationale du Projet à l'adresse suivante :

- Sous plis fermé au Projet Intégré de Modernisation de l'Élevage et de l'Agriculture au Niger (PIMELAN), BP 12.946 Niamey, Kouara Kano Rue 41.
- Ou par courriel : issaka.hachimou@pimelan.neavec copie à st2006mahamadou@yahoo.fr et ihachimou@yahoo.fr

Les consultants intéressés peuvent avoir des informations complémentaires (y compris les TdR de l'étude) auprès du **Spécialiste en Financement du Secteur Agricole du PIMELAN** :

Cel :+ 227 89 93 85 55/94 28 47 95, Email : issaka.hachimou@pimelan.ne ou ihachimou@yahoo.fr.

Le Coordonnateur National